

L'honorable secrétaire parlementaire est-il au courant qu'au bureau de Sherbrooke, le personnel a augmenté de 25 p. 100 et que les locaux sont les mêmes?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il s'agit là d'un argument que l'honorable député avance à l'appui de sa thèse.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que l'honorable ministre est disposé à veiller au mieux-être des fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage, serait-il maintenant prêt à assurer celui des chômeurs qui ne touchent pas leurs prestations?

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE COMPTE RENDU DE L'ARRESTATION DES GEOFFROY— LE RÔLE DE L'AMBASSADE DU CANADA

[Traduction]

M. Mac. T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur je voudrais poser ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-ce que le ministère des Affaires extérieures a donné des directives à l'ambassade du Canada en Espagne pour qu'on fournit de l'aide à Peter Daniels et l'équipe de Radio-Canada chargés du compte rendu de l'arrestation de M. et Mme Geoffroy là-bas?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, pas particulièrement, monsieur l'Orateur. Aucune directive n'a été donnée à l'effet d'aider Radio-Canada ni aucunes directives à l'effet contraire.

M. Nielsen: On leur a simplement demandé de le faire.

[Plus tard]

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre ou un de ses fonctionnaires ont-ils communiqué avec quiconque de la Société Radio-Canada au sujet du reportage en Espagne sur l'affaire Geoffroy?

L'hon. M. Sharp: En effet, monsieur l'Orateur, je crois savoir que la Société Radio-Canada s'est plainte du sort qui lui a été fait par les autorités espagnoles qui ont interdit les reportages filmés. On nous en a fait part. Évidemment, la décision appartient au gouvernement espagnol. Celui-ci a posé comme condition qu'il n'y ait pas d'interviews avec Geoffroy ou sa femme. Nous respectons sa décision.

M. Baldwin: C'est probablement vous du gouvernement qui le lui avez demandé.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES MESURES D'EXTRADITION DES GEOFFROY

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, dans le même ordre d'idée. Puisque le ministre traite de cette question, pourra-t-il dire à la Chambre si des mesures d'extradition ont été prises, et dans le cas de l'affirmative, quels en ont été les résultats? Est-ce que Geoffroy et sa femme seront renvoyés au Canada?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si on va

procéder par déportation ou extradition. Je ne puis répondre à cette question.

[Plus tard]

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement afin de ne pas induire la Chambre en erreur par une réponse que j'ai faite plus tôt aujourd'hui. On me dit maintenant que M. et Mme Geoffroy ont exprimé le désir de revenir immédiatement au Canada.

* * *

• (1440)

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA DATE DE LA DEMANDE ET L'OCTROI DE SUBVENTIONS—LES FONDS ADDITIONNELS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Ma question concerne le ministre du Travail. Vu le nombre de projets qui lui ont été soumis dans le cadre du programme d'initiatives locales, est-ce la date initiale de la demande ou la date-limite pour la présentation des demandes qui compte dans l'octroi des prêts? On peut se poser la question puisque les fonds semblent manquer.

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'essaierai d'élucider la question des deux dates auxquelles a fait allusion le député au cours d'une conversation avec lui.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement entend consacrer des fonds additionnels au programme afin de le rendre vraiment efficace, vu qu'on a soulevé l'enthousiasme de la population et que les demandes affluent maintenant sans que le programme puisse répondre aux attentes qu'il a pu susciter?

L'hon. M. O'Connell: Monsieur l'Orateur il est vrai qu'on a fait bon accueil à ces offres de travail. Il n'est toutefois pas question pour le moment d'accroître le budget du programme.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME CONTINU À L'INTENTION DES COLLECTIVITÉS ÉLOIGNÉES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre du Travail? Vu que des centaines de demandes présentées par des collectivités éloignées et isolées dans le cadre du programme d'initiatives locales, seront rejetées, ce qui se répercute fâcheusement sur leur esprit d'entreprise et leur moral, le gouvernement envisage-t-il de mettre en œuvre un programme continu de ce genre, afin que ces gens-là puissent en bénéficier?

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de constater, en étudiant la gamme des projets, que nous avons subventionné un grand nombre de ceux qui nous ont été soumis parce que le député nomme les collectivités isolées, notamment à Terre-Neuve.

M. l'Orateur: La parole est au député de Nanaïmo-Cowichan-Les îles. Je demande pardon à l'honorable député. Je permettrai d'abord au député d'Oxford de poser une